Projet de plantation d'une haie champêtre
Ferme de l'Abondance à Vaux-sur-Lunain

Chantier novembre 2017

La haie champêtre envisagée va prendre place sur le plateau situé entre Villebéon et Vaux-sur-Lunain en bordure d'une parcelle de luzerne appartenant à Monsieur et Madame GRONFIER propriétaires de la Ferme de l'Abondance.

Elle a pour fonction principale de créer une protection des terres cultivées de la ferme qui pratique l'agriculture biologique et d'enrichir l'environnement rural de ce secteur du Bocage gâtinais**.**

Son linéaire sera d'environ 500m. Elle sera constituée de 5 lignes de plantation, distantes de 1m entre elles et les plants seront eux-mêmes distants de 1m sur les lignes.

La ligne centrale sera constituée d'arbres de moyenne grandeur, souvent mellifères, soit :

- ***ACER campestre***, érable champêtre
- ***CARPINUS betulus***, charme commun
- ***PRUNUS avium***, merisier
- ***PRUNUS cerasifera***, prunier myrobolan
- ***ROBINIA pseudoacacia***, robinier
- ***TILIA cordata***, tilleul des bois à feuille en cœur

De part et d'autre, les lignes intermédiaires associeront des grands arbustes, soit :

- ***CORNUS mas***, cornouiller male
- ***CORYLUS avellana***, noisetier coudrier
- ***CRATAEGUS monogyna***, aubépine, épine-blanche
- ***PRUNUS mahaleb***, cerisier de Sainte-Lucie
- ***PRUNUS spinosa***, prunellier, épine-noir

Et puis, pour fermer la haie et créer des ourlets denses de lisière, les lignes extérieures associeront de petits arbustes, soit :

- ***CORNUS sanguinea***, cornouiller sanguin
- ***LIGUSTRUM vulgare***, troène vulgaire
- ***EVONYMUS europaeus***, fusain d'Europe
- ***LONICERA xylosteum***, camérisier
- ***VIBURNUM lantana***, viorne lantane, mancienne

L'ensemble de la plantation devrait totaliser environ 2 500 plants.
Ils seront plantés au cours d'une matinée de chantier mélangeant du personnel de la société Yves Rocher, des habitants locaux bénévoles et une classe de l'école élémentaire de Villebéon.